

Rectorat
Inspection Pédagogique Régionale

Orléans, le 10 septembre 2025
Michel Jammes
IA-IPR de Sciences économiques et sociales

Michel Jammes
IA-IPR
Sciences économiques et sociales
michel.jammes@ac-orleans-tours.fr
21 rue Saint Etienne
45043 Orléans cedex 1

À

Mesdames et Messieurs les professeurs de
Sciences économiques et sociales dans l'académie
d'Orléans-Tours
S/c de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement

Objet : lettre de rentrée

Mesdames, Messieurs, chères et chers collègues,

C'est avec grand plaisir que je vous adresse cette lettre de rentrée scolaire pour vous retrouver après un été que vous avez, je l'espère, agréablement pu mettre à profit.

Je souhaite la bienvenue et une intégration réussie dans les équipes pédagogiques à tous les professeurs et professeures de sciences économiques et sociales qui rejoignent notre académie. J'adresse toutes mes félicitations aux lauréats des concours et je remercie tous les collègues qui ont accepté, en étant tuteurs ou formateurs, de les accompagner dans leur prise de fonction. Votre travail, entre pairs, est précieux.

Les sciences économiques et sociales sont une discipline aimée et choisie par de nombreux élèves. Par votre enseignement, vous suscitez leur intérêt et leur curiosité en transmettant des contenus et des méthodes qui contribuent à leur formation civique. Pour reprendre la [circulaire de rentrée 2025](#) : « *En plaçant la laïcité comme le principe garant de la liberté de conscience et de l'égalité, [l'école] joue un rôle fondamental dans l'émancipation de la jeunesse. L'ouverture sur le monde et la préparation à l'exercice d'une citoyenneté éclairée sont, plus que jamais, au cœur des priorités éducatives qui forment des citoyens responsables et éclairés* »

Votre implication est donc plus que jamais d'actualité. Dans les classes dont vous avez la responsabilité, elle s'exprime par les choix pédagogiques que vous mettez en œuvre avec l'exigence et la créativité inhérentes à votre liberté pédagogique.

Le baccalauréat et l'évaluation

Lors de la session de juin 2025, le taux de réussite au baccalauréat général est de 96,4% au niveau national (95,9% l'an passé). Je vous renvoie à la [Note d'Information de la DEPP n° 24.45](#) de juillet. Quant à notre académie, selon les données du rectorat (DEP), le taux de réussite est de 96,8% (96,1% l'an passé).

Je tiens à souligner l'importance et la qualité du travail collectif réalisé lors de cette session, pour une évaluation juste et transparente des élèves : pendant la commission d'entente, à travers le « fil Santorin » de permanence lors des corrections, ainsi qu'à l'occasion des différentes commissions d'harmonisation. Je vous en remercie sincèrement. Mes remerciements vont également aux animateurs et animatrices des commissions d'harmonisation ainsi qu'à l'équipe des coordinateurs : Benoît Touron, Murielle Philippe, Arnaud Pellissier et Kader Eragragui. J'en profite pour saluer amicalement Kader Eragragui, infatigable pédagogue et expert disciplinaire qui, comme d'autres collègues que je n'oublie pas, a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée.

Vous le savez, dans le cadre de l'apprentissage des épreuves du baccalauréat, il est essentiel que nos pratiques d'évaluation soient homogènes et transparentes.

- Le **Vadémécum** est l'outil de référence pour l'évaluation de l'EDS lors des épreuves écrites du baccalauréat. Vous y retrouvez en particulier les textes officiels définissant les épreuves (**partie 1** du Vadémécum) et un **texte de cadrage national, qui précise les attentes au baccalauréat (partie 7)**. Je rappelle que les grilles de support pour la notation de la dissertation et de l'EC3 au baccalauréat (**partie 6**) **sont uniquement dédiées à la correction des copies du baccalauréat**. La grille d'évaluation *formative* nationale des épreuves de type baccalauréat (**partie 8**) ayant vocation, comme son nom l'indique, à être utilisée en classe tout au long de l'année.

 Vous pouvez accéder au Vadémécum via le [portail pédagogique académique \(PPA\)](#), rubrique « [espace réservé](#) » puis « [Baccalauréat SES](#) ». Vous y trouverez également une des visioconférences académiques de présentation du Vadémécum que j'avais animée l'an dernier, ainsi que le support de cette présentation.

- Nous devons porter autant d'attention à l'équité, à l'exigence et à la transparence de notre **évaluation pendant l'année** que lors de l'évaluation des épreuves finales, **à l'écrit comme à l'oral**. Le travail collectif sur l'évaluation, en établissement, est un levier efficace pour donner plus de lisibilité à l'évaluation et de légitimité à notre enseignement. Pour rappel, [le guide de l'évaluation](#) a été publié en 2023 par l'Inspection Générale. Les préconisations pour les SES se trouvent à la page 101.

Je vous invite à vous saisir du **projet d'évaluation** de votre lycée afin de préciser les règles communes encadrant le contrôle continu. Cela nous concerne dans un objectif certificatif (spécialité suivie uniquement en classe de première) et informatif, pour éclairer l'entrée dans l'enseignement supérieur. Cf. [note de service du 25/08/25](#).

L'enseignement et l'orientation

Afin de faire progresser les élèves, il est essentiel d'explicitier la démarche et les objectifs des dispositifs pédagogiques mis en place pour atteindre les Objectifs d'Apprentissage (OA) correspondant à chacun des questionnements des programmes.

En classe de première, les élèves abordent les **fondamentaux** de l'économie, de la sociologie et de la science politique. Le programme de terminale, visant à les compléter et à les élargir, **a été recentré à la rentrée 2024 et le demeure dans les mêmes conditions pour la rentrée 2025** : Les 9 mêmes questionnements sont évaluables pour l'épreuve écrite terminale de l'EDS SES, le grand oral restant adossé aux 12 questionnements du programme. Les objectifs d'apprentissage concernant l'utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques sont également les mêmes : cf. **Vadémécum, partie 9 et 10**.

Il importe d'intégrer l'argumentation écrite et orale aux apprentissages et aux évaluations dès la classe de seconde, dans l'optique des évaluations terminales mais aussi, de façon plus large, pour l'égalité des chances. Concernant plus particulièrement **le grand oral**, vous trouverez des ressources sur le site académique, dans la [rubrique en accès libre « Baccalauréat »](#) ainsi que dans [l'espace réservé](#), avec des activités issues de la formation académique.

Les **outils numériques** sont très utiles pour le travail collaboratif des élèves et dans l'accompagnement de leur réflexion sur le grand oral. Le site propose de [nombreuses ressources mutualisées](#), permettant l'appropriation d'une culture numérique responsable dans le cadre d'un usage raisonné du numérique à l'école (cf. le [CRCN](#) : Cadre de référence des compétences numériques).

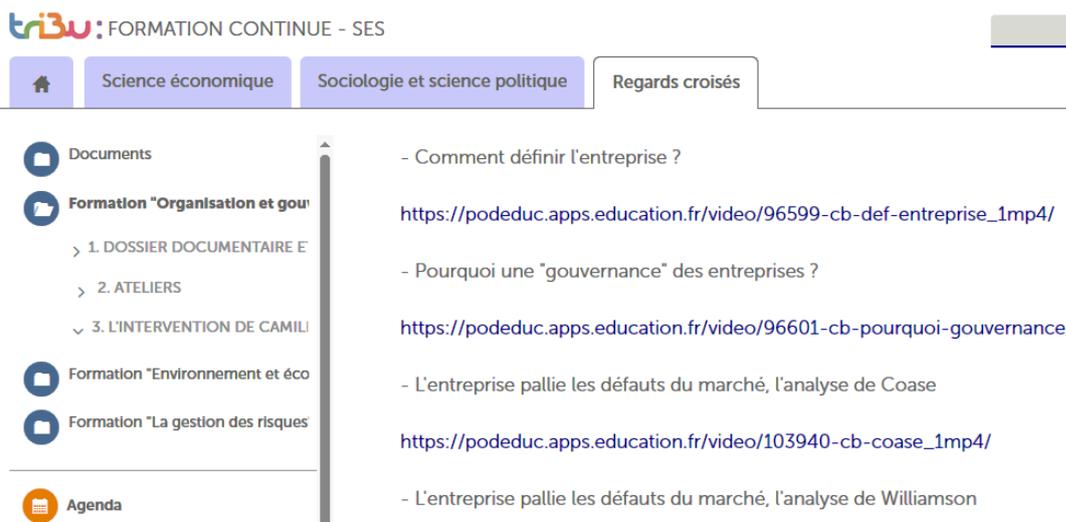
Concernant l'**orientation**, [la nouvelle plateforme « avenir\(s\) »](#) de l'Onisep, propose un ensemble de ressources pour les équipes éducatives et pour les élèves afin de construire des parcours d'accompagnement à l'orientation dans vos classes (calendrier, fiches, tutos, [vidéos](#), [référentiel des compétences à s'orienter](#)...).

La formation et la vie de la discipline dans l'académie

Je vous remercie pour votre participation active aux différents dispositifs de formation continue mis en place l'an passé. Vous trouverez les ressources disponibles dans [l'espace réservé / « formation continue »](#) sur le portail pédagogique académique. Les formatrices et formateurs académiques y ont conçu des activités originales, adossées

à un dossier documentaire exhaustif préparé en amont avec les intervenant(e)s. L'objectif de ces ressources est de vous être utile, d'ouvrir des pistes de réflexion et de vous proposer des activités utilisables avec vos élèves.

 Les derniers éléments déposés sont des capsules vidéo créées par Arnaud Pellissier, issues de la présentation de Camille Becker lors de la formation sur l'entreprise (organisation et gouvernance) dans [l'espace réservé / « formation continue »](#), puis onglet « regards croisés »



*

Comme l'an passé, un plan de formation a été mis en place à destination des professeurs fonctionnaires stagiaires, contractuels, néo-titulaires, de l'ensemble des professeurs dans le cadre de la formation continue ainsi que des professeurs qui préparent le concours de l'agrégation interne (pilotée par Cécile Vollaire). Je formule tous mes vœux de réussite aux candidats et aux candidates engagés dans ce concours. Je tiens à souligner la qualité du travail proposé par l'ensemble des collègues qui interviennent dans ces différents dispositifs. Je les remercie pour leur engagement sans faille.

 Cette année, les modalités académiques de la formation continue évoluent.

Il est très important que vous vous abonniez en suivant [ce lien](#) puis en choisissant la formation qui vous intéresse. Cela permettra de lancer, à la fin du mois, la campagne de préinscription. **Vous pouvez vous abonner jusqu'au 28 septembre.**

Les formations programmées sont les suivantes :

-  Le questionnement de seconde « **Comment les économistes, les sociologues et les politistes raisonnent-ils et travaillent-ils ?** ». Une table ronde en visioconférence est prévue le **mercredi 3 décembre (14h-17h)** avec les participations de **Christophe Laviolle, Emmanuel Buisson-Fenet et Sophie Iffrig** pour échanger sur les démarches respectives des économistes, sociologues et politistes et répondre à vos questions. Des ateliers didactiques départementaux sur une demi-journée seront organisés dans la foulée (un mardi ou un jeudi) avec un choix départemental pour l'inscription : Chartres, Orléans, Tours ou Châteauroux ;
-  Le questionnement de première « **Voter, une affaire individuelle ou collective ?** ». 2 visioconférences d'**Anne Muxel** d'1h30 sont programmées les **mercredi 1^{er} avril (16h) et jeudi 2 avril (11h)**. Des ateliers didactiques départementaux sur une demi-journée seront organisés dans la foulée (un mardi ou un jeudi) avec un choix départemental pour l'inscription : Chartres, Orléans, Tours ou Bourges ;
-  Une visioconférence d'1h30 de **Marie Duru-Bellat** le **jeudi 22 janvier (16h)** sur la thématique « **évolutions et involutions du clivage masculin / féminin** » ;
-  Les conférences **Banque de France**. La formation durera une demi-journée en présentiel, **début février**. L'inscription pourra se faire à Orléans, Tours ou Châteauroux. Les dates restent à préciser. La thématique est celle du décrochage de la productivité dans l'Union Européenne, en liaison avec le rapport Draghi (2024). Je vous rappelle que vous avez accès à des [ressources Eduscol-EDUCFI pour les SES](#), sous forme de parcours pédagogiques ;
-  Une formation transversale sur **la connaissance de l'ESS** en partenariat avec l'ESPER (L'Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République) et la CRESS (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire). Une journée d'immersion en structure de l'ESS est prévue le **vendredi 13 février** – date à confirmer, **abonnement à venir.**

 **L'abonnement** vous permettra de recevoir une notification de préinscription, à partir du 29 septembre.

Le [portail pédagogique académique](#) est actualisé en permanence par Caroline Boirie, webmestre, afin d'en faire un carrefour riche, utile et ergonomique de la vie académique de la discipline. Vous y retrouverez un **fil d'actualité SES** ainsi que les ressources habituelles, comme celles produites par le **groupe de production académique**. Je remercie les collègues de ce groupe pour leurs travaux de grande qualité, telles que les désormais fameuses fiches « les fondamentaux ». Des « **fondamentaux** » sur les **OA concernant l'utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques en classe de seconde** seront publiés au cours de l'année.

N'hésitez pas à proposer vos ressources afin de renforcer encore leur mutualisation au sein de l'académie. Cela concerne les SES mais également les autres enseignements sur lesquels vous pouvez intervenir : une [nouvelle rubrique « autour des SES »](#) a été créée à cet effet (en EMC, DGEMC, DNL, SNT et EDES).

Notre académie a la chance de disposer d'un groupe **TraAM** dynamique (Travaux académiques mutualisés), piloté par Caroline Boirie, qui prend la suite de Benoît Touron (nouvel Interlocuteur Académique pour le Numérique, à la suite d'Arnaud Pellissier). Le groupe TraAM travaillera cette année sur la production de ressources permettant d'intégrer l'IA dans le cadre d'un apprentissage individualisé des élèves.

Un groupe de travail académique a également été lancé en [partenariat avec l'ined](#)  afin de pouvoir mettre à disposition les ressources de l'Institut en adéquation avec les programmes de SES.

*

 Les professeurs et professeures de SES ont toute vocation à participer à l'**EMC**. [Le nouveau programme en vigueur depuis la rentrée 2025 s'applique désormais en première](#). Des formations seront proposées dans le cadre du PAF.

 Concernant la formation pour l'habilitation à l'enseignement de l'option **DGEMC**, un module sera mis en place à partir du mois de novembre, jusqu'au mois d'avril. Il inclut 5 journées de formation ainsi que la production et la soutenance d'un dossier. L' [abonnement est ouvert](#), dans la partie SES.

 Je vous encourage à vous lancer dans la **certification DNL**, pour valoriser vos compétences, valoriser les SES et offrir de nouveaux choix aux élèves. Vous trouverez sur le [site académique les informations nécessaires](#) pour passer cette certification. Une **visioconférence d'information** est prévue le lundi 22 septembre à 18h (1h). Vous pouvez y participer en ouvrant [ce lien](#). Par ailleurs, [l'abonnement est ouvert](#) pour une formation hybride de 6h.

Je tiens enfin, dans ce paragraphe, à revenir sur **2 nouveautés** pour cette rentrée 2025 :

- La mise en œuvre de l'éducation à la vie affective et relationnelle (dans les écoles) et de **l'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (EVARS)**, dans les collèges et lycées). Cf. [circulaire du 04/02/25](#). Le programme adopte une approche globale, qui associe trois champs de compétences : biologique, psycho-émotionnel, juridique et social. Les séances sont assurées par les professeurs, en collaboration avec les personnels éducatifs, sociaux et de santé de l'éducation nationale, dans un cadre **interdisciplinaire** et pluri-catégoriel.

Cette éducation « *promeut des relations respectueuses, l'égalité de considération et de dignité, en particulier l'égalité entre les femmes et les hommes ; elle contribue à la lutte contre toutes les discriminations et à la prévention des différentes formes de violences. Elle vise à construire une culture commune de l'égalité et du respect.* ». Cf. la FAQ que vous retrouverez sur le [site Eduscol](#). Vous pourrez accéder également, entre autres ressources, au [programme](#) et à un parcours de formation magistère.

- La mise en place d'un **parcours académique de formation sur l'IA** qui sera progressivement déployé en commençant par un parcours magistère généraliste sur l'IA, pour ensuite toucher progressivement des problématiques transversales puis disciplinaires.

Le cadre de l'usage de l'intelligence artificielle en éducation a été publié en juin 2025 et transmis sur la liste de diffusion. Vous pouvez le retrouver [sur cette page Eduscol dédiée](#) ainsi que dans la [rubrique « compétences numériques »](#) du portail académique. Il présente les **points-clé** sur l'utilisation de l'IA concernant, entre autres choses, la pédagogie, l'évaluation, l'éthique ainsi que de nombreuses références bibliographiques.

Les formateurs et formatrices académiques ont d'ores et déjà intégré la dimension IA dans les ateliers didactiques lors de la précédente campagne de formation. Ils continuent et approfondissent encore cette année ce travail de réflexion et d'accompagnement à l'usage de l'IA en SES.

Ressources, concours et rendez-vous nationaux

Comme vous le savez, de nombreuses ressources utilisables avec les élèves sont disponibles sur le site du [Campus de l'innovation du Collège de France](#). Je vous renvoie, en particulier, [aux dernières publications](#) ainsi qu'aux fiches et synthèses pour chaque questionnement du programme de terminale et **de première (nouveau)**.

N'hésitez pas à vous lancer dans des **concours** avec vos classes, ce sont des projets stimulants pour les élèves, qui permettent de travailler autrement. Je vous donne deux exemples différents : [le concours de SES du Campus de l'innovation pour les lycées](#), très créatif, et [la compétition européenne de statistiques](#), qui consiste en un travail d'analyse, en équipe, à partir de nombreuses données de l'INSEE. Vous serez informés des moments d'inscription.

Enfin, je vous rappelle trois rendez-vous traditionnels pour notre discipline :

La 28^{ème} édition des **rendez-vous de l'histoire** se tiendra à Blois **du 8 au 12 octobre**, sur la thématique de « La France ? ». « [L'économie aux rendez-vous de l'histoire](#) » propose un programme extrêmement riche avec, entre autres, les thématiques de la souveraineté, des droits sociaux, des firmes françaises à l'échelle mondiale. Des messages pour se préinscrire ont été envoyés sur la liste de diffusion.

La 21^{ème} édition des **Entretiens Enseignants Entreprise** se tiendra les **30 et 31 octobre** prochain sur le thème : « Pour un sursaut Européen ! ». (Vous pouvez vous [inscrire ici](#)).

La 18^{ème} édition des **Journées de l'Économie** se tiendra comme d'habitude à Lyon, **les 4, 5 et 6 novembre** sur le thème « Vieux démons et nouveau monde », avec toujours autant de densité et de qualité dans les conférences. Vous trouverez sur la [page d'accueil](#) un hommage à **Michel Aglietta** et un ensemble de ressources vidéo qui compilent ses participations aux Jéco.

Les visites individuelles

Les rendez-vous de carrière s'effectuent dans le cadre du PPCR (parcours professionnel, carrières et rémunération). Ils donnent lieu à une visite d'inspection, un entretien avec l'IA-IPR et un entretien avec le chef d'établissement. Vous avez déjà dû être informé de votre rendez-vous de carrière si vous êtes concernés cette année. Le calendrier sera précisé avec les chefs d'établissement. Dans une démarche réflexive, je vous invite à renseigner le « [document de référence](#) » du rendez-vous de carrière afin de préparer au mieux les entretiens.

Toujours dans le cadre du PPCR, le corps d'inspection peut vous accompagner à travers une « visite d'accompagnement », tout particulièrement dans le cadre d'un projet professionnel. Il ne faut pas hésiter à me solliciter à ce sujet.

Les visites conseil sont destinées prioritairement aux professeurs en début de carrière ou aux professeurs contractuels. Arnaud Pellissier, interviendra en tant que chargé de mission en appui de l'inspection en ce qui concerne ces visites. Murielle Philippe, qui succède à Kader Eragragui comme professeure formatrice académique, fera les visites des professeurs fonctionnaires stagiaires et pourra également intervenir dans le cadre de visites de néo-titulaires.

C'est avec plaisir que je vous rencontrerai dans vos établissements, à l'occasion de réunions académiques ou départementales. Vous pouvez me contacter par courrier électronique michel.jammes@ac-orleans-tours.fr.

Je vous renouvelle toute ma confiance et mon soutien et vous souhaite, chers et chères collègues, une excellente année scolaire 2025-2026.



Michel Jammes
IA-IPR de Sciences économiques et sociales